

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 mai 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/05/28-3/07

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : GARCIA Jean-Paul

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Transfert dans le patrimoine départemental des terrains acquis par l'Etat en vue de l'aménagement des routes transférées en application de la loi du 13 août 2004 (diverses voies).

Le présent rapport est relatif au transfert, à titre gratuit, dans le patrimoine départemental de terrains acquis par l'Etat en vue de l'aménagement des routes transférées en application de la loi du 13 août 2004.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, notamment son art. 18 III,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

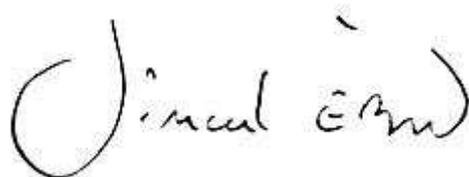
DECIDE

Article 1 : d'approuver la cession à titre gratuit au profit du Département de 13 parcelles situées sur le territoire des communes de Couilly-Pont-Aux-Dames, Dammarie-les-Lys, Lagny-sur-Marne, Meaux, Pomponne, Torcy et Varennes-sur-Seine, dont la liste est annexée à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer, au nom et pour le compte du Département, les actes administratifs ainsi que tous documents nécessaires au transfert de propriété.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ